



Question contrat d'assurance

Par **spiegel_old**, le **02/10/2007** à **18:55**

bonjour,

en decembre 2006 j'ai pris un contrat d'un an pour une assurance voiture au pres de GAN. Aillant a ce moment la des problemes finaciers je n'ai pu payer les 6 premiers mois. En avril ils m'ont resillié le contrat. Suite à cette resiliation, j'ai regle les six premier mois d'assurance que je devais. Le jour ou j'ai regle ces six mois, la meme agence d'assurance GAN m'a fait signer un nouveau contrat d'assurance pour ma voiture que j'ai toujours. Il y a quelque temps ils ont pris contact avec moi par "une agence de contentieux" car ils me reclament les six derniers mois, alors qu'ils avaient resillie ce contrat.

Est ce qu'ils ont le droit de me reclamer ces six mois alors qu'ils avaient resillie le contrat? Et est ce qu'ils avaient le droit de faire un nouveau contrat avec moi alors qu'ils venaient de me resillier le premier et donc qu'ils savaient que nous allions nous retrouver en contentieu?

Mreci d'avance